

les Hauts-de-Seine  
la **vallée de la culture**

Livret pédagogique

# Les bidonvilles

dans l'ouest parisien  
après la Seconde Guerre  
mondiale, 1945-1973

**Une histoire effacée**

Service éducatif  
des Archives départementales  
des Hauts-de-Seine



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)



# Sommaire

## I. NAISSANCE DES BIDONVILLES

- Document 1** - « Les bidonvilles et les problèmes des travailleurs migrants à Nanterre ». Note du cabinet du Préfet des Hauts-de-Seine. 1969 - **1115W545**
- Document 2** - Un bidonville en région parisienne. Vers 1960 - **JOC\_Ph\_357**
- Document 3** - « Les bidonvilles dans les Hauts-de-Seine ». Carte de la Préfecture de Police de Paris. 1963 - **1387W45**

## II. L'ORGANISATION DES BIDONVILLES

- Document 4** - Bidonville de la rue Alfred-Dequérant à Nanterre. Vers 1962 - **20Fi1/NAN\_37**
- Document 5** - Vue du CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies), depuis le bidonville rue de la Garenne à Nanterre. Vers 1963 - **JOC\_Ph\_355**

## III. LA POPULATION DES BIDONVILLES DE NANTERRE

### La démographie des bidonvilles de Nanterre

- Document 6** - « Nombre de bidonvilles par département nouveau. Hauts-de-Seine ». Secrétariat général de la Préfecture de la Seine. 1966 - **1493W148**

### Les conditions d'existence dans les bidonvilles

- Document 7** - « Recensement général de la population de Nanterre ». Feuille de maison. 1968 - **4W3060**
- Document 8** - Extrait de Un Nanterre algérien, Abdelmalek Sayad, éd. Autrement, Paris, 1995 - **24BB31** (p. 98)
- Document 9** - Habitants des bidonvilles. Vers 1960 - **JOC\_Ph\_345**

## IV. LA DISPARITION DES BIDONVILLES

### Le relogement des habitants des bidonvilles

- Document 10** - « Résorption des bidonvilles à Nanterre ». Dépêche AFP. 23 décembre 1970 - **1387W45**

### Nanterre après les bidonvilles

- Document 11** - Le chantier de la préfecture des Hauts-de-Seine. Mai 1969 - **20Fi1/NAN\_40**
- Document 12** - La préfecture en construction devant l'emplacement du futur parc André-Malraux. 26 octobre 1970 - **36W221**
- Document 13** - Plan de Nanterre. Plan Banlieue Nord-Ouest de Paris, Michelin n° 17. 1984 - **7Fi**



Nanterre : bidonville de la rue de la Garenne, La Défense et Paris en arrière-plan. Vers 1960 - **20Fi1/NAN\_34**

### Couverture

Nanterre : bidonville de la rue Alfred-Dequérant, La Défense et Paris en arrière-plan. Vers 1960 - **20Fi1/NAN\_19**

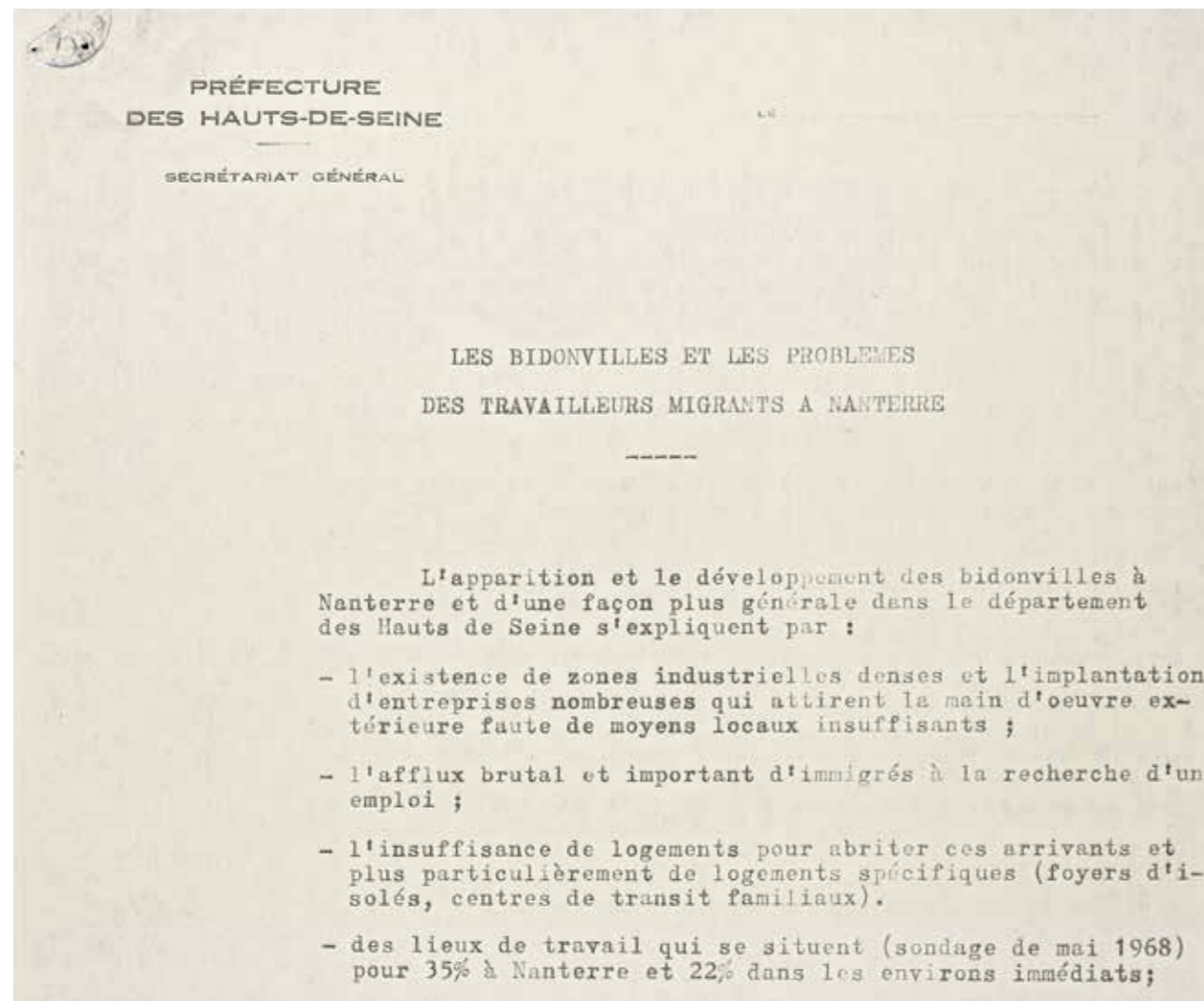
# LES BIDONVILLES DANS L'OUEST PARISIEN APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE, 1945-1973

Avec la Libération de la France puis, le 8 mai 1945, la fin de la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction du pays commence. La France entre alors, comme la plupart des pays développés d'Europe et du monde, dans une période appelée les Trente Glorieuses. De 1945 à 1973, l'économie connaît une croissance importante ; la population augmente également fortement.

Répondant aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie française, des migrants venus pour la plupart d'Afrique du Nord, mais aussi d'Espagne, du Portugal et d'Italie, viennent travailler en France, et particulièrement en région parisienne. Faut de logements disponibles, un grand nombre d'entre eux s'installent dans des bidonvilles, situés à la périphérie de Paris. Les plus célèbres sont ceux de Nanterre : dès 1946-1947 les premiers travailleurs immigrés arrivent dans un quartier qui accueillait déjà depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle des familles de chiffonniers parisiens.

## I. LA NAISSANCE DES BIDONVILLES

**Document 1** - « Les bidonvilles et les problèmes des travailleurs migrants à Nanterre ». Note du cabinet du Préfet des Hauts-de-Seine. 1969 - **1115W545**



1. Que signifie le terme « immigrés » ?

.....  
.....

2. D'après l'introduction, quand les bidonvilles apparaissent-ils ?

.....  
.....

3. Pourquoi ces personnes viennent-elles vivre dans l'ouest parisien ?

.....  
.....

4. Pourquoi s'installent-elles dans des bidonvilles ?

.....  
.....

5. Où travaillent-elles ?

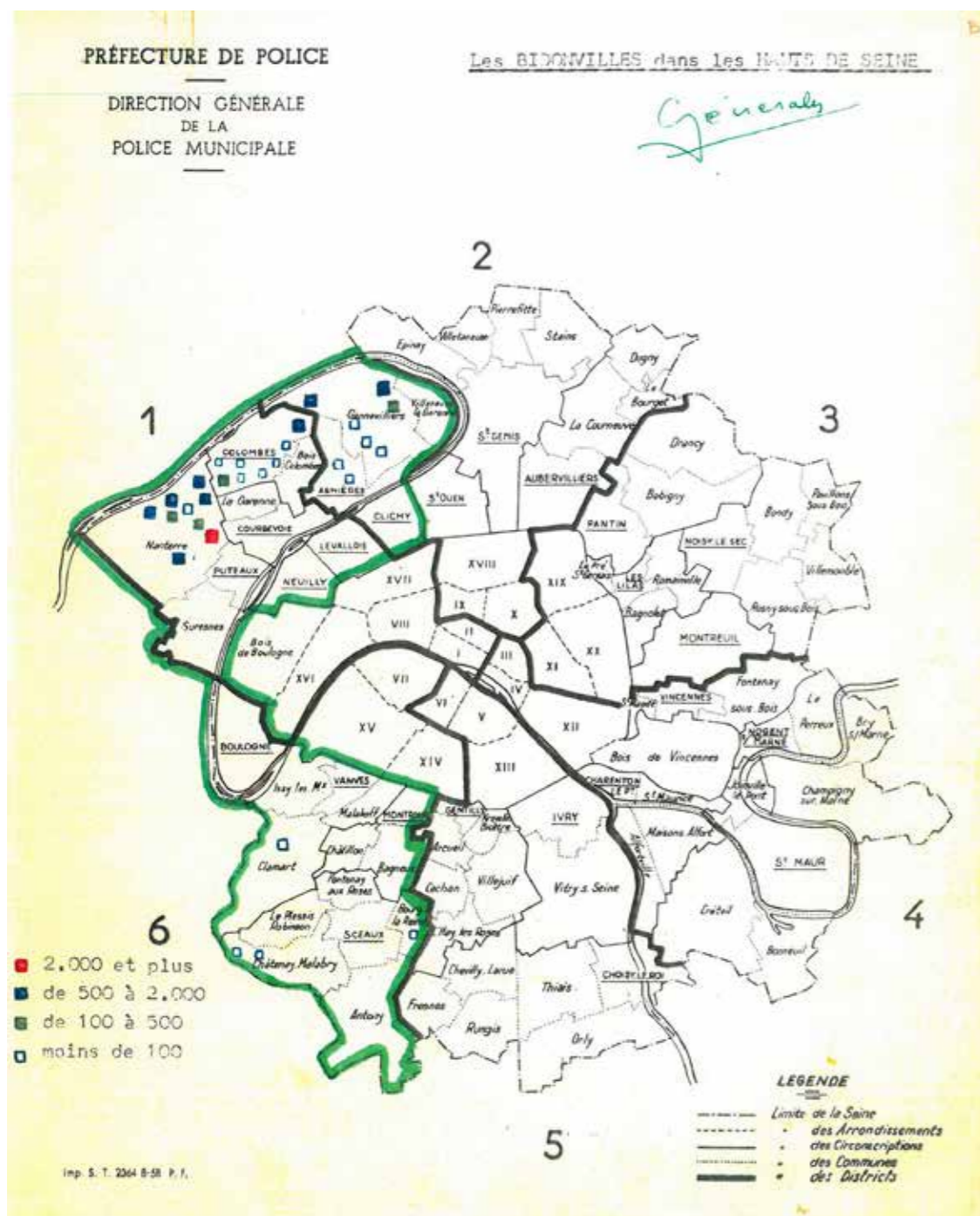
Lieu : .....

Type d'activité : .....



**Document 2** - Un bidonville en région parisienne. Vers 1960 - **JOC\_Ph\_357**

Document 3 - « Les bidonvilles dans les Hauts-de-Seine ». Carte de la Préfecture de Police de Paris. 1963 - 1387W45



1. En utilisant les points cardinaux (Nord, Sud, Est, Ouest), indiquez où sont situés la plupart des bidonvilles des Hauts-de-Seine par rapport à Paris.

.....

.....

2. Quelle commune compte le plus grand nombre de bidonvilles ? Combien sont-ils ?

.....

3. Dans quelle commune se trouve le bidonville le plus peuplé ?

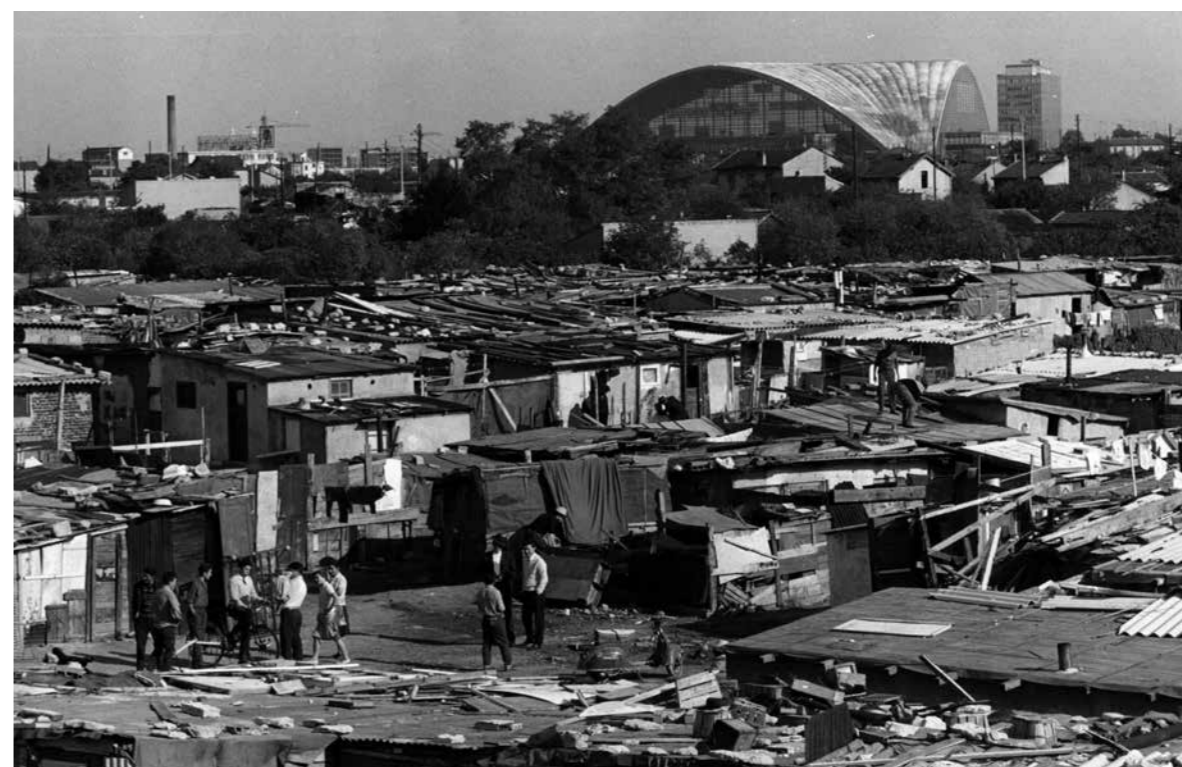
.....

## II. L'ORGANISATION DES BIDONVILLES

Document 4 - Bidonville de la rue Alfred-Dequérant à Nanterre. Vers 1962 - 20Fi1/NAN\_37



Document 5 - Vue du CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies), depuis le bidonville rue de la Garenne à Nanterre. Vers 1963 - JOC\_Ph\_355





**Les conditions d'existence dans les bidonvilles**

**Document 7** - « Recensement général de la population de Nanterre », Feuille de maison, 1968 - **4W3060**

Page 4 **COMPOSITION ET ÉQUIPEMENT DU LOGEMENT**

1. Avez-vous une CUISINE ?  
 OUI → Quelle est sa surface ?  moins de 7 m<sup>2</sup>,  de 7 à 12 m<sup>2</sup>,  plus de 12 m<sup>2</sup>.  
 NON → Avez-vous cependant dans votre logement une installation pour faire la cuisine ?  oui,  non. Ne répondez « oui » que si cette installation comprend un évier permettant l'évacuation des eaux usées.

2. Indiquer, s'il y a lieu, le nombre de pièces du logement ayant un usage exclusivement professionnel.  
 (Par exemple : bureau, bureau d'affaires, salons de musique ou d'art, salles de lecture ou d'apprentissage, etc.)

3. **NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION** non compris la cuisine, ni les pièces à usage exclusivement professionnel.  
 Comptez comme pièces d'habitation les pièces telles que : chambre à coucher, salle à manger, salon, salle commune, studio, salle de séjour, etc., quelle que soit leur surface, ainsi que les chambres de bonne et les mansardes habitables.  
 Ne comptez pas comme pièces d'habitation les pièces telles que : entrée, couloir, salle de bains, penderie, placard, W.C., buanderie, office, etc.  
 Cas particulier des pièces indépendantes (par exemple : chambres de bonne séparées du logement proprement dit).  
 Comptez ces pièces parmi vos pièces d'habitation si vous en disposez vous-même (soit pour y loger un membre de votre ménage : enfant, domestique, etc., soit comme débrasse, etc.).  
 Ne les comptez pas si elles sont louées, sous-louées ou prêtées à d'autres personnes. Dans ce dernier cas, elles constituent, au sens du recensement, un logement distinct et leurs occupants remplissent une feuille de logement distincte.

4. Êtes-vous :  
 propriétaire de la maison ou de l'immeuble où se trouve votre logement ? (y compris les différentes formes d'accès à la propriété (dont la location-vente).)  
 propriétaire de votre logement dans un immeuble en copropriété ?  
 logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de travail ?  
 logé à titre gracieux, par exemple par des parents ? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en voyage.)  
 locataire ou sous-locataire d'un local loué vide ?  
 locataire ou sous-locataire d'un local meublé, d'une chambre d'hôtel, d'un garni ?  
 Si vous êtes dans un cas non prévu ci-dessus, décrivez-le : *Baraque Bidonville*

5. **ALIMENTATION EN EAU**  
 Eau courante dans le logement (réseau ou puits).  
 Eau froide seulement.  
 Un ou plusieurs postes d'eau chaude (chauffe-eau individuel ou alimentation collective).  
 Pas d'eau courante dans le logement, mais poste d'eau à l'intérieur de la maison (au même étage, au demi-étage ou à un autre étage).  
 Poste d'eau en dehors de la maison (réseau ou puits dans le jardin, puis, borne-fontaine, etc.).

6. **GAZ**  
 Logement raccordé à un réseau public de distribution (gaz de ville, gaz de lac, etc.).  
 Utilisation de gaz en bouteille (kitchen, penderie, etc.).  
 Ni raccordement à un réseau public, ni utilisation de gaz en bouteille.

7. **INSTALLATIONS SANITAIRES**  
 Avez-vous une baignoire ou une douche installées avec eau courante et évacuation des eaux usées ?  oui,  non.

8. **CABINETS D'AISANCES (W.C.)**  
 Situés à l'intérieur du logement →  avec chasse d'eau,  sans chasse d'eau.  
 Situés hors du logement mais réservés à ses seuls occupants →  avec chasse d'eau,  sans chasse d'eau.  
 Autres cas : *Dehors*

9. **CHAUFFAGE CENTRAL**  
 Individuel (avec une chaudière propre au logement) →  au gaz,  au mazout (fuel),  autre (électricité, etc.).  
 Collectif (pour tout l'immeuble ou pour plusieurs logements de l'immeuble).  
 Pas de chauffage central.

10. **TÉLÉPHONE**  
 Est-il installé dans le logement ?  oui,  non.

11. L'un des habitants du logement (mentionné dans la case A) dispose-t-il d'une voiture de tourisme ?  oui,  non.

**Document 8** - Extrait de *Un Nanterre algérien*, Abdelmalek Sayad, éd. Autrement, Paris, 1995 - **24BB31** (p. 98)

L'éclairage, de nuit comme de jour, est obtenu par des moyens de fortune : le plus souvent, on utilise des bougies ; dans d'autres cas, on se sert de lampes à pétrole ou à acétylène ; parfois, surtout dans les « bidonvilles pour hommes seuls », on recourt à des installations électriques improvisées, raccordées clandestinement à l'éclairage public ou au compteur d'un foyer proche. Tous ces montages sont éminemment dangereux, et peuvent provoquer des incendies.

**Document 9** - Habitants des bidonvilles. Vers 1960 - **JOC\_Ph\_345**



En observant les documents du dossier, en particulier les documents 8 et 9, imaginez la vie quotidienne dans les bidonvilles (se laver, jouer, aller à l'école, les risques...):

1. À quelle adresse vit la personne dont il est ici question ?

2. Les occupants de cette « baraque » ont-ils accès à l'eau courante (entourez la bonne réponse) ?

- Oui      - Non

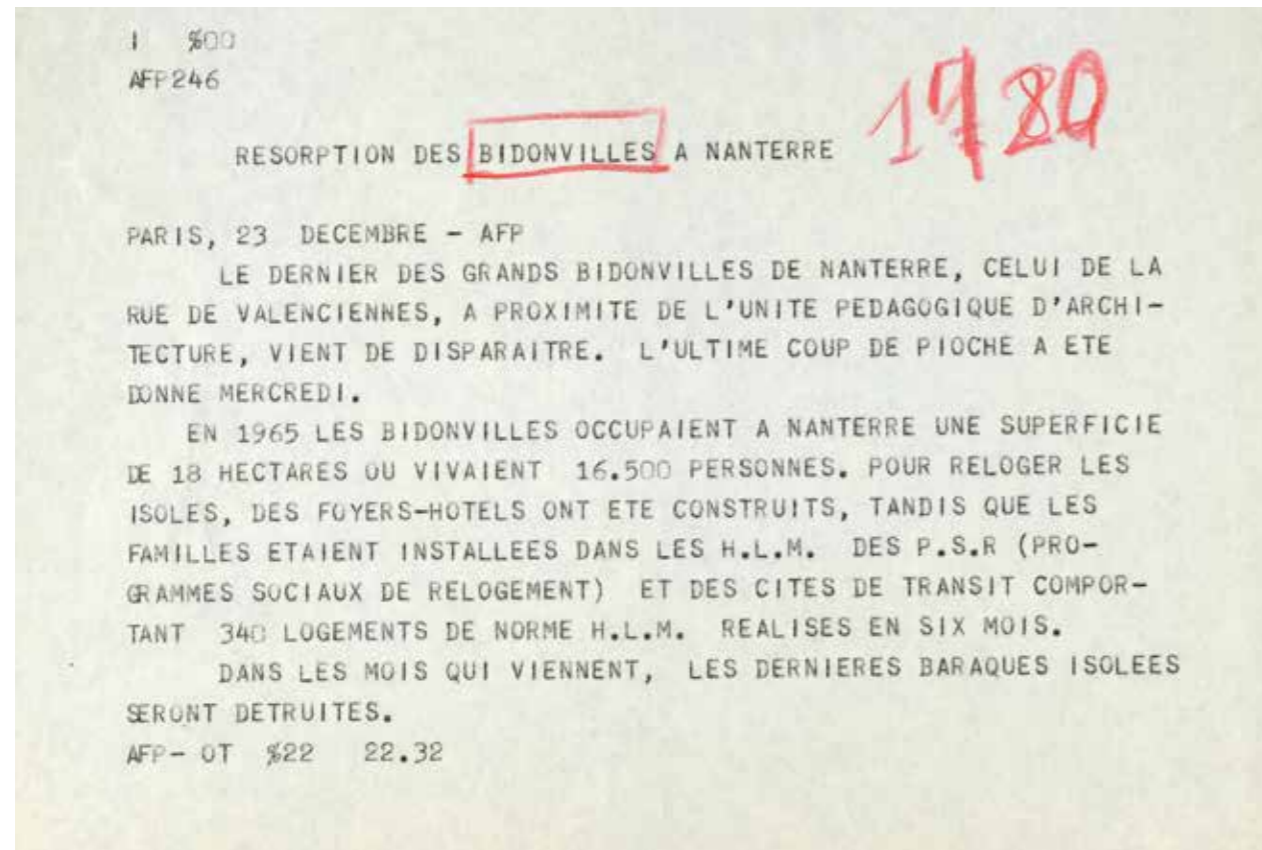
3. Où sont les W.C. ?

4. Comment les habitants se chauffent-ils ?

## IV. LA DISPARITION DES BIDONVILLES

### Le relogement des habitants des bidonvilles

Document 10 - « Résorption des bidonvilles à Nanterre ». Dépêche AFP. 23 décembre 1970 - 1387W45



### Nanterre après les bidonvilles

Document 11 - Le chantier de la préfecture des Hauts-de-Seine. Mai 1969 - 20Fi3/NAN\_7



Document 12 - La préfecture en construction devant l'emplacement du futur parc André-Malraux. 26 octobre 1970 - 36W221



1. Pendant combien d'années les bidonvilles ont-ils été présents à Nanterre ?

.....

2. Où sont relogées les familles vivant dans les bidonvilles ?

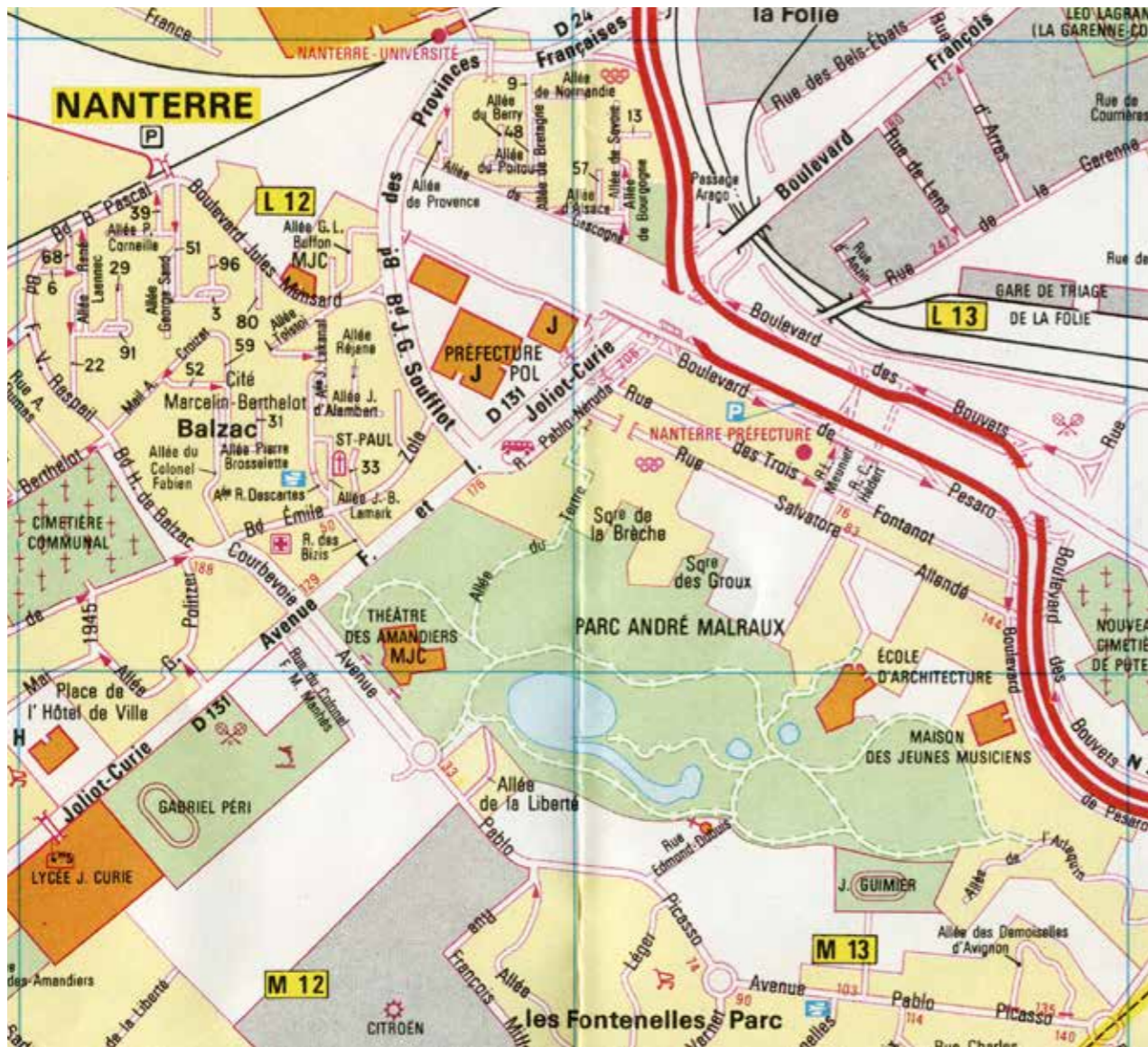
.....  
.....  
.....  
.....

3. Où sont relogées les personnes célibataires ?

.....

4. Que vont devenir les bidonvilles ?

.....



Nanterre : la « Cité blanche », cité de transit Gutenberg. 1977 - 15Fi/NAN\_18

1. Sur le plan, entourez la zone photographiée apparaissant sur les documents 11 et 12.
2. Grâce aux photographies et au plan, indiquez ce qui se trouve aujourd'hui à la place du plus grand bidonville de Nanterre : .....
3. En même temps que la destruction des bidonvilles, quel grand quartier d'affaires commence à se développer à l'ouest de Paris ? .....





## Archives départementales

137, avenue Frédéric-et-Irène Joliot-Curie  
92000 Nanterre

### Renseignements :

01 41 37 11 02

[archivesdepartementales@hauts-de-seine.fr](mailto:archivesdepartementales@hauts-de-seine.fr)

[archives.hauts-de-seine.fr](http://archives.hauts-de-seine.fr)

### Contact pour les personnes en situation de handicap :

01 41 37 13 08